

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2025-2026



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°39 - publié le 20 mai 2026





COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°40

Réunion électronique du 18 / 05 / 2026

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

FONCTIONNEMENT GESTION COMPETITIONS

Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00





Horaires Légal : C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaires Autorisés : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son heure légale. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaires négociés : C'est l'heure qui a été convenue par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumise à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un heure négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'heure. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).





Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :

DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

TOURNOIS AUTORISES :

FC St JEAN MUZOLS :

U7 le 14 Mai 2026,

U9 le 14 Mai 2026.

ASF PIERRELATTE :

U7 le 25 Mai 2026.

U9 le 25 Mai 2026.

U11 le 23 Mai 2026.

ALLEX CHABRILLAN EURRE :

U15 à 8 les 13 et 14 Juin 2026.

U17 à 8 les 13 et 14 Juin 2026.

UTILISATION FAL U7 U9 U11

Consulter l'article en ligne pour la transmission des documents FAL :

<https://drome-ardeche.fff.fr/simple/le-foot-danimation-sur-fal/>

Cette procédure remplace l'envoi du document par mail.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Prochains Plateaux : Samedi 30 Mai 2026, JOURNEE NATIONALE DES DUBUTANTS à ST PERAY, à partir de 13h00.

L'ensemble des clubs participants à la Phase Printemps en U6-U7 sont automatiquement engagés sur cette journée (voir tableau de répartition des équipes ci-dessous).





U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Prochains Plateaux : SAISON 2026-27

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 10h00.

Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

Pour la Phase Printemps les plateaux U11 seront gérés par l'application FAL, à l'identique des catégories U7 et U9.

Les affectations sont en ligne sur le site du District.

Consulter l'application le mardi soir, pour prendre en compte les éventuelles modifications, retrait ou ajout d'équipes).

Nous rappelons que les éventuelles modifications doivent être validées par l'ensemble des clubs participants aux plateaux.

Prochains Plateaux : Samedi 30 Mai 2026 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupe Koesio Charles André :

½ Finale OL VALENCE 3 -ESP HOSTUN le 23/05/2026

Finale le 13/06/2026.

Préparation saison 2026-2027 :

Les clubs peuvent dès maintenant lancer leurs réflexions pour les niveaux d'engagement souhaités pour la saison 2026-27. Pour rappel 3 niveaux d'engagement seront possibles :

-EXCELLENCE, qui permettra de déterminer la présence en D1 ou D2, selon indice U13 DDAF.

-PROMORION, qui permettra de jouer les brassages pour D3 et D4.

-1^{ère} DIVISION, qui permettra de jouer les brassages pour D5 et D6.





Les clubs seront attentifs à la parution des dates d'engagements.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

Coupe JP QUINTIN:

Finale le 14 /06/2026 : VALLIS vs FC BG VALENCE

Coupe Gilbert PESTRE :

Finale le 14 /06/2026 : FCJ VINEZAC vs ES MALISSARD

CHAMPIONNAT :

U15D2 : RAS

U15D3 : RAS

U15D4 :

Poule A :

Journée 5 du 29/03/2026

Absence retour feuille de match, AS LA SANNE – US VAL D'AY : Match perdu aux 2 équipes.

FORFAIT GENERAL : OL SALAISE RHODIA 3.

Poule C :

FORFAIT GENERAL : ATHLETIC FOOT CEVENNES 2.

U15D5 :

Poule A :

FORFAIT GENERAL : FC RAMBERTOIS 2.

Poule B :

FORFAIT GENERAL : FC ALIXAN.

Poule C :

Forfait Journée du 10/05/2026 : FC PORTOIS 2.

Poule D





Journée du 03/05/26 :

FC 540 – FC MONTELMAR 2 est reportée au 20/05/2026.

Journée du 10/05/26 :

ALLAN FR – FC 540 est reportée au 27/05/2026.

FORFAIT GENERAL : FC TRICASTIN 2.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

Coupe VIVIER BOUDRIER :

Finale le 13/06/2026 : FC MUZOLAIS vs US MOURS

CHAMPIONNAT :

U17D1 : RAS

U17D2 : RAS

U17D3 : RAS

U17D4 :

Poule A – Rencontre du 25/04/26 :

Ent US2V/ASR – US VAL D'AY 2 est reportée au 23/05/26.

Poule B

FORFAIT GENERAL : FC PEAGEOIS.

Poule C :

FORFAIT GENERAL : JS LIVRON 2.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.





Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

U20 - Coupe G. ETIENNE :

Finale le 13/06/2026. US VAL D'AY vs US MOURS

CHAMPIONNAT :

L'équipe qui a déclaré « Forfait » lors d'une rencontre « aller », se déplacera automatiquement lors de la rencontre « retour », conformément à l'article 82 des règlements sportifs.

Informations U20D1 :

Les clubs sont priés de prendre en compte l'information ci-dessous :

Entente US DAVEZIEUX – ES BOULIEU, Entente US MONTELIER -FC CHABEUIL, Entente AS BERG HELVIE - OL RUOMS :

Toutes les rencontres de ces équipes seront désormais rétablies dans l'application pour la gestion des compétitions. Les FMI sont applicables pour toutes les rencontres de ces ententes.

U20D1 :

FORFAIT GENERAL : Ent SARRAS SP, Ent BERG HELVIE/OL RUOMS.

U20D2 :

Barème de pénalisation :

Bien que les poules ne comportent que huit équipes, mais que celles-ci jouent 21 journées, se référer à la colonne concernant les championnats à 12 équipes.

Poule A

FORFAIT GENERAL : AS VALENSOLLES.

Poule B

Rencontre du 02/05/26 :

FORFAIT GENERAL : FC DU CHATELET, ES NORD DROME.

À la suite de la défaillance du serveur, voici le classement en date du 18/05/2026 de la poule B du niveau **U20D2 poule B**, qui prend en compte l'ensemble des résultats depuis le début de la saison.





#	Equipe	Pts	JO	GA	NU	PE	FO
1	U.S. VAL D'AY 1	34	4	4	0	0	0
2	F.C. BOURG LES VALEN 1	28	3	2	0	1	0
3	ANNONAY FC 1	28	4	3	0	1	0
4	ESV26 1	12	4	1	1	2	0
5	JOYEUSE S. ST PAUL 1	11	3	0	1	2	0
6	A.S. ST MARCELLOISE 1	6	4	0	0	4	0
FG	FC DU CHATELET 1	FG	0	0	0	0	0
FG	ESND 1	FG	0	0	0	0	0



A compter de la journée du 21/03/2026, Suivi des classements U20D2.

Vous trouverez ci-dessous le tableau à jour du suivi des buts, à prendre en compte pour ce niveau :

U20D2A	1ere Phase		2é Phase		Total		
	BP	BC	BP	BC	BP	BC	Diff
BEAUMONTELEGER	35	25	4	8	39	33	6
CENTRE ARDECHE	50	12	20	1	70	13	57
CORNAS	23	28	9	2	32	30	2
EYRIEUX	24	33	6	17	30	50	-20
PTES HTES CEVENNES	21	38	4	7	25	45	-20
VALLEE JABRON	36	23	16	9	52	32	20
VALLON	12	42	3	18	15	60	-45

U20D2B	1ere Phase		2é Phase		Total		
	BP	BC	BP	BC	BP	BC	Diff
ANNONAY FC	37	24	9	6	46	30	16
AS ST MARCEL VAL	21	35	2	17	23	52	-29
ESV 26	20	44	9	11	29	55	-26
FC BG LES VALENCE	21	8	9	5	30	13	17
JS ST PAUL ROMANS	21	29	4	8	25	37	-12
US VAL D'AY	32	12	18	4	50	16	34



COMMISSION DES NOUVELLES PRATIQUES

PROCÈS-VERBAL N°09

Mail : claud.bresson26@orange.fr

FOOT DIVERSIFIE

Championnat :

Le calendrier est très compliqué à mettre à jour.

Nous sommes dans l'obligation de programmer des rencontres après la dernière journée de championnat.

Journée 14 du 02/02/26

CHABEUIL FC 3 – AS PORTUGAISE VALENCE 2 est reportée au 28/05

Journée 20 du 30/03/26

ACE 3 - AS DU PIC 2 est reportée au 01/06

Journée 24 du 04/05/26

FL GUILHERAND – ES BEAUMONTELEGER 3 est reportée au 28/05

AS DU PIC 2 – JS LIVRON 3 est reportée au 26/05

Journée 25 du 11/05/26

RCF 07 3 – AS VEORE MONTOISON 3 est reportée au 21/05

FL GUILHERAND GRANGES – FC EYRIEUX EMBROYES 3 est reportée au 01/06

CHABEUIL FC 3 – JS LIVRON 3 est reportée au 02/06

ACE 3 – US BEAUFORT SUR GERVANNE 4 est reportée au 28/05

Journée 26 du 18/05/26

AS VEORE MONTOISON 3 – US BEAUFORT SUR GERVANNE est reportée au 25/05

Coupe Paul GATAUD :

Les demi-finales de la Coupe Paul GATAUD ont vu les victoires de US BEAUFORT SUR GERVANNE 4 - 4 à 2 sur l'AS DU PIC, mais aussi la victoire de l'AS VEORE MONTOISON 3 sur l'US MOURS 3 – 0 à 0 - aux tirs aux buts -0 à 2.

La finale opposera l'US BEAUFORT SUR GERVANNE 4 à l'AS VEORE MONTOISON 3, le samedi 13 juin à MOURS ST EUSEBE.

FOOT EN MARCHANT

CALENDRIERS : Un challenge FOOT EN MARCHANT se déroule.

BEACH SOCCER

Le District Drôme-Ardeche organise une journée Beach Soccer, le mercredi 3 juin 2026 à Guilherand Granges.

L'après midi sera consacrée aux rencontres entre équipes de jeunes, la soirée verra des équipes adultes se confronter. Participeront 6 équipes jeunes et 6 équipes adultes.





COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 39

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 23/05/2026 & 24/05/2026

Pour tout problème lié à l'arbitrage, la Commission d'Arbitrage vous informe que à compter du samedi matin, une seule personne de permanence est à contacter :

- **BRUNEL Nicolas 06 70 31 54 43**

Merci de contacter uniquement la personne de permanence et non votre désignateur.

RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL ARBITRE SAISON 2026/2027

La Commission d'Arbitrage vous informe que l'ensemble des éléments nécessaires au renouvellement de votre dossier médical pour la saison 2026-2027 est désormais disponible sur le site Internet du District.

Nous vous invitons à consulter attentivement le guide pratique mis à disposition par le District. Ce guide vous accompagnera dans la constitution de votre dossier médical dans les meilleures conditions.

Informations importantes à retenir pour cette saison :

- Fiche arbitre entièrement dématérialisée :
La fiche arbitre, contenant vos renseignements personnels devra être exclusivement remplie via Google Docs.
Aucun document imprimé ne sera accepté.
- Envoi des autres documents :
Tous les autres documents (dossier médical, questionnaire santé droit image autorisation parentale) doivent être envoyés uniquement par courrier postal.
Aucun envoi par mail ne sera pris en compte.

Dates limites à respecter :

- Envoi du dossier médical complet : avant le 15 août 2026
- Demande de licence (pour couvrir votre club) : dernier délai le 31 août 2026
 - Anticipez dès l'ouverture des demandes auprès de la Ligue.

Pour toute question ou besoin d'assistance, merci de contacter uniquement :

Nicolas Brunel – Président de la Commission d'Arbitrage au 06 70 31 54 43





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

Comme annoncé lors des différents recyclages, l'Assemblée Générale 2026 change de formule. Les dates suivantes sont à **retenir impérativement** selon votre catégorie.

Arbitres Adultes (D1, D2, D3, D4, Assistants)
Samedi 5 septembre 2026 – de 8h à 17h

Jeunes Arbitres (JAD 1, 2 et 3)
Samedi 12 septembre 2026 – de 8h à 13h

Organisation et règles

- Il ne sera plus possible de changer de date, sauf dans les cas exceptionnels suivants : voyage prévu de longue date, mariage, événement familial important ou contrainte professionnelle.
- Pour demander un changement de date, il faudra **envoyer impérativement un mail** à la boîte officielle Arbitres **avant le 31 mai 2026** et joindre un justificatif.
Après le 31 mai 2026, aucun changement ne sera accepté, même avec justificatif.

Assiduité – Sanctions

- Absence à l'Assemblée Générale : **-20 points** sur la note d'assiduité.
- Changement de date hors délai ou sans justificatif : **-10 points.**

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Dates des 3 dernières journées de championnat 2025-2026

Arbitres Adultes :

- 9-10 mai 2026
- 24 mai 2026
- 31 mai 2026

Arbitres Jeunes / Féminines :

- 2-3 mai 2026
- 9-10 mai 2026
- 31 mai 2026

Rappels sur les obligations d'arbitrage :

Arbitres Adultes

- 18 week-ends d'arbitrage
- **Obligation : 1 match dans les 3 dernières journées**

Arbitres Jeunes & Féminines





- 15 week-ends d'arbitrage
- **Obligation : 1 match dans les 3 dernières journées**

Arbitres Adultes Stagiaires

- 9 week-ends d'arbitrage
- **Obligation : 1 match dans les 3 dernières journées**

Arbitres Jeunes Stagiaires

- 7 week-ends d'arbitrage
- **Obligation : 1 match dans les 3 dernières journées**

IMPORTANT

Selon la session de formation (août, octobre, décembre, février), le nombre de week-ends obligatoires peut légèrement diminuer.

- **Contact – Commission du Statut de l'Arbitrage** : statutarbitrage@drome-ardeche.fff.fr

CONTACT COMMISSION EN ARBITRAGE

La **Commission d'Arbitrage** vous informe que, **pour tout contact**, qu'il concerne **les arbitres ou les clubs**, **une seule adresse mail est à utiliser** : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

COORDONNEES ARBITRES

La **Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA)** rappelle que **toute modification de votre numéro de téléphone ou de votre adresse e-mail** doit impérativement être **communiquée dans les plus brefs délais**.

Cette information doit être transmise **exclusivement par courriel** à l'adresse officielle suivante arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous remercions par avance pour **vos diligence et votre coopération**, indispensables au bon fonctionnement de l'arbitrage départemental.

CALENDRIER TECHNIQUE SAISON 2025/2026

Dates	Intitulé	Lieu	Horaires
MAI			
Vendredi 22	FIA (Séance 8 – Jeunes)	Guilherand Granges (DDAF)	19:00 – 23:00
JUIN			
Jeu 18	Réunion classement jeunes et adultes	Guilherand Granges (DDAF)	18:00 – 23:00





Merci d'en prendre note.

FIA SÉANCE NUMÉRO 8

Comme présenté lors de la FIA, la séance numéro 8 est obligatoire et se déroulera le vendredi 22 mai de 19h à 23h au siège du District Drôme Ardèche, à GUILHERAND GRANGES.

A noter, que comme lors des séances 7, les parents sont aussi conviés à suivre cette soirée, ceci à des fins d'informations.

La réunion se finira par un moment de convivialité.

Liste des arbitres convoqués :

ADNANI	SAFWAN	MELLOUKI	MARWAN
BOUCHTA	NASR ALLAH	MESTRES	VINCENT
BOUSSUGE	NOA	MIGUEL	ELIESS
BRAYARD MADANI	MATTEO	MULTON	SHAWN
CABOCHE	CLEMENT	MURJAS	FRANCK
CLOZEL	EVAN	NACER	ZACARIA
DA CRUZ BEYA	ROBERTO	NOUGIER	THEO
DAHMOUL	JED	NOVAIS	VALENTIN
DELATTRE	ANDY	PASTOR	TIAGO
DJELLOUD	ABOUBAKAR	PERRETTE	LORENZO
DJELLOUD	YOUNES	RWEMA	ARNAUD
DULGHERIAN	NOE	SEBBOUH	ANYS
DUTRONC	KENZO	SENOUSSI	HAYTEM
EL FASKAOUI	CHAMSEDDINE	SMAALA	YASSER
ESSOUSSI	WALID	TAHIRI FRACHON	KAMYL
EVARD	RAPHAEL	TASTEVIN	MATHIS
FROMENT	MATHIS	TIRSANE	ADEM
GERENTE	MATHIAS	TREMOUILHAC	JOSHUA
GOMES	PAULIN	VENANCIO	KYLLIAN
GRONDIN	LUCAS	VION DELPHIN	NATHAN
JACOB	MANOE	YAVUZ	MUHAMMET
JACQUELIN	BENJAMIN	ZEKRI	KYLIAN
KOUADRI	WALID	AHAMADI SAIDI	ZAKARIA
LANCERON	LEO	BENOIT	VALENTIN
LEDUC	ELOAN	TABCHICHE	AMINE
MADDOUN	SAMI	TEBESSI	QUENTIN
MAUROUARD	MATHIS	ZEKRI	SAMIR

COURRIERS DES ARBITRES

Réception de certificats médicaux





- **NAJIM Youness** (Certificat médical reçu (*bon rétablissement*))
- **TABCHICHE Wassim** (Certificat médical reçu (*bon rétablissement*))
- **RAMOND Enzo** (Certificat médical reçu (*bon rétablissement*))

Courriels lus et notés

- **MACCHI Anthony**
- **ALMEIDA Sébastien**

COURRIERS DES CLUBS

Courriel lu et noté :

- TREFLE FOOT.

SECTION LOIS DU JEU

Réserve Technique

Président CDA
Nicolas BRUNEL



COMITÉ DE DIRECTION

Procès-verbal N°08

Réunion du 20 avril 2026

COMITE DE DIRECTION :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X		
BRUNEL Nicolas	X		
MONTALBANO Stéphan	X		
MARLHIN Alexandre	X		
PEALAT Philippe		X	
GALES Gérald		X	
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude	X		
CAILLOT Alain		X	
COUELLE Jean-Yves	X		
D'AGOSTINO Dominique	X		
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre		X	
FOUYAT Camille	X		
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent	X		
LAFFORGUE Elodie		X	
MOMBARD Martine	X		
PELIN Nathalie	X		
PION Jean-Marie	X		
REBOULLET Mathilde	X		
RENAUDIN Guy		X	
VILLAND Jean-François	X		
ZAVADA Richard	X		

SALARIES :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
FOURNEL Thibault	X		
VALLET Yohann	X		



I. OUVERTURE DE SEANCE - INFORMATIONS DU PRESIDENT

Afin de garantir les investissements au niveau des infrastructures effectués par les collectivités, le Président évoque la volonté de mettre en place un projet tripartite entre la collectivité, le club et le District.

Le FC Plateau Ardéchois est convié par la FFF à la finale de la Coupe de France dans le cadre de sa participation au Téléthon et à son très bon dossier.

Le compte-rendu du Conseil de Ligue qui s'est tenue le 18 avril est effectué. Ainsi, il évoque les sujets suivants :

- Les contrats d'objectifs FFF ;
- La régionalisation de la formation ;
- Le développement de la compétition U13 Critérium ;
- Le développement du plan 500 000 féminines ;
- Enquête DRAJES : Besoins supplémentaires d'accès aux infrastructures sportives des associations sportives
- Poste de Conseiller en Développement au sein des Districts.

II. ADMINISTRATIF

1. Compositions des commissions

Le Président informe d'une candidature spontanée pour intégrer une commission, celle de Benoît MINODIER. Le Comité de Direction valide cette candidature.

Le Président propose d'intégrer Ludovic GAYFFIER et Bruno COURTHIAL au sein du Comité de Direction. Le Comité de Direction se prononce favorable et ces deux candidats seront conviés au prochain Comité Directeur. Leurs candidatures sera proposée à l'Assemblée Générale.

2. Valorisation des bénévoles

Dans le cadre du dispositif FFF – Bénévoles à la Finale de la Coupe de France, il est demandé au Comité de Direction de proposer 10 candidats à R. ARNAUD pour la finale qui se déroulera le vendredi 22 mai à Paris.

3. Compte-rendu des réunions de secteur

Le Comité de Direction indique que la nouvelle formule des réunions de secteur a plu aux clubs, ordre du jour moins conséquent, et temps d'échange plus important.

A l'issue des questionnements clubs :

- une enquête va être mise en place afin de répondre aux mieux aux volontés des clubs aux niveaux des calendriers.
- un recensement des correspondants des clubs va être effectué.
- une information auprès des clubs féminins va être effectuée.

4. Assemblée Générale

La date de l'Assemblée Générale est fixée au jeudi 3 septembre 2026. Une demande va être effectuée au Crédit Agricole pour la réservation de la salle.





5. Campagne FAFA Emploi 2026-2027

Dans le cadre de la campagne FAFA Emploi 2026-2027, le Comité de Direction est informé que l'ensemble des clubs souhaitant déposer un dossier ont été reçu deux fois (en présentiel ou en visioconférence) afin de présenter le dossier dans un premier temps et d'étudier plus en profondeur sur les dossiers dans un second temps.

A l'issue de ces rendez-vous et de la constitution des dossiers par les clubs, 3 dossiers seront présentés à la Commission Régionale de la Ligue avec un ordre de priorité.

6. Zone Blanche – Vallée de la Glueyre

Le Président fait état de l'avancement du projet d'animation au sein de la Vallée de la Glueyre. La première intervention s'effectuera le lundi 27 avril. L'événement final, pour 300 jeunes, se déroulera le 18 juin au Stade de Cintenat à Saint-Etienne-de-serre. Un moment officiel est prévu à 12h30 avec les élus des communes, le Président de la CAPCA et le Président du Département de l'Ardèche.

7. Personnel

Le Président informe de l'arrivée de Stéphanie BANCEL au poste de Comptable à compter du 1^{er} juin prochain prochain.

Dans la perspective d'organiser un temps convivial entre élus en salariés, il est retenu la date du 10 juin.

III. COMMISSIONS

1. Commissions Sportives

Un point est effectué avec les différents Présidents des commissions sportives au sujet des calendriers ainsi que sur l'organisation des événements de fin de saison :

- Journée Nationale des Débutants : 30 mai 2026 à St Peray
- Finales des Coupes : 13-14 juin 2026 à Mours St Eusebe

2. Commissions Juridiques : Dossier CNOSE - Rencontre Coupe U15 JP Quintin

Le Président explique la situation d'une rencontre de coupe U15 JP Quintin où un appel à été formulé auprès du CNOSE. A l'issue de cette conciliation, le CNOSE propose que cette rencontre soit à rejouer.

Le Comité de Direction décide de s'en tenir à la proposition de conciliation du CNOSE.

III. TECHNIQUE

1. Pôle de Performance

Y. VALLET revient sur l'organisation des concours d'entrée et la philosophie de nos pôles de performance. Les candidatures ont été nombreuses au sein de nos 3 pôles :

- Collège : Le Grand Serre – Vals les Bains
- Lycée : Valence (Joueurs / Arbitres)

III. QUESTIONS DIVERSES





Du fait de la situation actuelle du Beach Soccer au sein de la FFF, C. BRESSON propose que notre compétition Beach Soccer se déroule cette année sur une journée. Le Comité de Direction retient cette organisation pour les catégories U18 et Séniors.

R. ZAVADA informe que la Journée Olympique organisée par le CDOS 07 se déroulera le 20 juin à ROMPON.

Le Président,

JF. VALLET

Le Secrétaire Général,

R. ARNAUD